



SECTION  
DES  
PYRÉNÉES  
ATLANTIQUES

## Déclaration liminaire des élus FO-DGFIP 64 au CTL du 28 Juin 2018

Madame la Présidente,

*La DGFIP fête ses dix ans, ce sont les « noces d'étain » et pour sûr la DGFIP s'éteint lentement et sûrement. Notons au passage quelques similitudes. L'élément atomique est le 50 comme les emplois susceptibles de disparaître dans le département lors de l'exercice 2019. L'étain est également un métal malléable à souhait.*

*La Cour des Comptes l'a bien compris et épingle une fois n'est pas coutume les services de la DGFIP : l'accueil téléphonique serait défaillant, le système informatique désuet, le maillage territorial inadapté (trop d'implantations plus de 4000), l'accueil du public en zone urbaine très dégradé, des temps d'attente trop long (jusqu'à 3 heures) excusez du peu !*

*Selon la Cour des Comptes la DGFIP est la deuxième plus grande administration de l'État avec 103 000 agents et un budget de huit milliards tout en reconnaissant du bout des lèvres que depuis la fusion il y a eu 20 000 suppressions d'emplois.*

*Elle estime que le réseau compte un très grand nombre de services locaux de petite taille qui, "compte tenu des congés et de l'absentéisme", ne peuvent "délivrer des services avec une amplitude horaire et une qualité suffisante". Elle engage la DGFIP à fermer des Trésoreries afin de "resserrer" son réseau.*

*Les collègues apprécieront, eux qui sont « condamnés à perpétuité » aux suppressions d'emplois aux réformes en tout genre, à des restructurations tous azimuts, à une perte de pouvoir d'achat de 16 % depuis 2000, à un déroulement de carrière proche du néant, à courir au quotidien après les fournitures et matériels contingentés.*

*La Cour des Comptes ne fait que reprendre les conclusions délivrées en 2014 par l'IFRAP pardi !*

*Cela passe par une réduction drastique des effectifs pour réduire la masse salariale jugée trop importante mais également l'abandon de bon nombre de nos missions (cadastrale au profit de l'IGN, instauration d'un seul service national pour les missions foncières en remplacement des 354 services de publicité foncière), une concentration départementale (SIP/SIE) voire à terme régionale, la multiplication des agences comptables et cerise sur le gâteau la disparition des Trésoreries de moins de 10 agents.*

*Notre grand « Mandarin » en guise de déclaration d'amour à la DGFIP a indiqué qu'il partageait les analyses ainsi que les conclusions de la Cour des Comptes. Nul ne doute que CAP2022 viendra conforter ces diverses analyses !*

Notre Grand « Mandarin » nous promet une fusion du métal totale, ainsi la DGFIP va se liquéfier.

**FO-DGFIP64** dénonce cette « stigmatisation » de nos services, du travail accompli par nos collègues ainsi que le sabotage programmé de nos missions.

**FO-DGFIP64** défendra toujours le service public de proximité garant de notre socle Républicain, et ceci avec les moyens humains correspondants afin que nos collègues puissent exercer leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

En ce qui concerne l'ordre du jour, vous comprendrez aisément Madame la Présidente que les élus **FO-DGFIP64** ne peuvent cautionner ni les restructurations, ni les accueils sur rendez-vous sans moyen humain. La DGFIP scie la branche sur laquelle elle est assise au nom de l'exemplarité.....

Nous rappelons à toutes fins utiles que ce n'est pas la Cour des Comptes qui vote les suppressions d'emplois à la DGFIP !  
Que le gouvernement n'est pas tenu de suivre son avis.

A ce titre vous avez dû rencontrer bon nombre d'élus qui légitimement veulent conserver « leur Trésorerie ». Nous rappelons que le discours politique local doit être relayé au niveau national et se traduire concrètement lors des discussions budgétaires (réductions et suppressions des effectifs). Nous savons par essence, qu'à l'approche des élections beaucoup d'opérations de communication ainsi que de promesses sont faites non tenues par la suite.

Ces élus sont les premières victimes de la désertification en milieu rural que préconise la Cour des Comptes.

Peut-être même allez-vous nous annoncer une modification de votre projet. La question des représentants **FO-DGFIP64** sera simple au cas d'abandon de projet mettez-vous les moyens humains afin de pérenniser la structure ou laisserez-vous nos collègues souffrir, mourir à petit feu ?